VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# COCAÏNE

Par Alcool Info Service Postée le 05/05/2010 01:00

Un ami consomme de la cocaïne à petite dose depuis 3 ans ½, assez régulièrement (tout les jours, tout les 3-4 jours ça dépend)
Aujourd'hui Hospitalisé pour un souci autre, il n'ose pas parler à l'équipe médical (peur de la police) mais veux arrêté (actuellement il ressent des bouffés de chaleur non expliqués)
Mes questions sont les suivantes :
Quels peuvent être les symptômes d'un manque de Cocaïne ?
Comment savoir si il est vraiment accro à cette drogue ?
Peut-il en parlé à l'équipe médical sans crainte d'être dénoncé à la police ?
Merci d'avance pour l'intérêt que vous porterez à mes questions.

---

**Mise en ligne le 05/05/2010**

Bonjour,

En cas d'usage régulier, comme cela semble être le cas pour votre ami, l'arrêt de la consommation entraîne généralement un état de malaise, d'agitation anxieuse, une irritabilité, voire des symptomes dépressifs. Une immense fatigue et un état de somnolence peuvent survenir. Ces effets durent entre deux et trois semaines. Ceci dit, la dépendance à la cocaîne étant d'ordre psychologique, les symptômes liés à l'arrêt ainsi que leur intensité sont très variables d'un individu à l'autre, dépendant de la personnalité de chacun, ainsi que du contexte dans lequel la personne arrête de consommer.

Il est difficile de savoir s'il est "accro", car la dépendance psychologique est une notion subjective, variant selon les consommateurs. Il peut parler librement de son désir d'arrêter à l'équipe médicale sans risquer quoi que ce soit sur le plan légal, les informations qu'il peut livrer étant protégées par le secret médical. Cela peut lui permettre par exemple de parler à un médecin de ces bouffées de châleur qu'il ressent, afin de voir s'il peut être aidé le temps de son hospitalisation. Il existe dans certains hôpitaux des "équipes de liaison en toxicomanie", qui ont pour mission de prendre en charge les malades qui ont aussi des problèmes de dépendance. Parler de ce problème de cocaïne aux médecins qui le soignent actuellement lui permettrait donc de savoir s'il a la possibilité d'avoir une prise en charge complémentaire à ce niveau là.

S"il ne peut être mis en relation avec une équipe de liaison, il a la posssibilité de contacter un centre de soin spécialisé en toxicomanie, où peut être mis en place un accompagnement dit "en ambulatoire", c'est à dire sous forme de consultations gratuites et anonymes, de manière régulière et sur le long terme. Une équipe pluridisciplinaire composée entre autre de médecins et de psychologues pourra lui offrir l'accompagnement nécessaire pour faire face aux difficultés liées à l'arrêt.

Vous trouverez à travers le lien ci dessous les structures se trouvant près de chez lui, en sélectionnant dans le menu déroulant son département, puis le domaine "toxicomanie", et enfin le secteur "soin". Notre service téléphonique (0800.23.13.13, de 8h à 2h, anonyme et gratuit depuis un poste fixe) peut de plus vous offrir, autant à lui qu'à vous, des informations complémentaires, une écoute, ainsi que des orientations.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- Adresses utiles
- rech=s